

- Réservé aux adhérents du club -

SANCERRE

(Sacré plus beau village de France en 2021)

Du jeudi 28 avril au dimanche 01 mai 2022



Je propose ce séjour de courte durée et de faibles distances de randonnées plus particulièrement aux adhérents qui ne peuvent pas partir une semaine, qu'ils puissent profiter de cette sortie.

Nous découvrirons le village de Sancerre et ses environs du jeudi 28 avril au dimanche 1^{er} mai 2022. Le départ s'effectuera à la Pomme de Pin le jeudi 28 avril matin pour se rendre à Sury-en-Vaux (Cher) village où nous séjournons. Le retour est prévu le dimanche 1^{er} mai en fin d'après-midi.

Le programme des randonnées proposées est le suivant :

- Jeudi 28 avril : Départ de Sury-en-Vaux.
 - La boucle de Sury-en-Vaux : 12 kms environ.
- Vendredi 29 avril : Départ de Sancerre.
 - Au fil d'Ariane : 10 kms environ.
- Samedi 30 avril : Départ de Verdigny.
 - La boucle de Chavignol / Verdigny : 11 kms environ.
- Dimanche 01 mai : Départ de Sancerre.
 - Les viaducs du Sancerrois : 13 kms environ.

Visites :

- Visite de Sancerre et la Maison des Sancerre le 29 avril à 14h00.
- Visite chez un vigneron « Roger et Didier RAIMBAULT » rendez-vous le 29 avril aux alentours de 16 heures.
- Chèvrerie « chez Damien » jour à définir avec le propriétaire.

Les sorties seront adaptées en fonction de la météo.

Ce séjour est classé :



Informations pratiques :

Pour les déplacements nous utiliserons 2 minibus.

Nous serons logés à Sury-en-Vaux (18) dans le Gîte des Coteaux Sancerrois.

6 chambres pour 14 places sont réservées pour ce séjour dont le coût est estimé à 78,57 € par personne. Ceci comprend l'hébergement 4 jours / 3 nuits, draps, forfait ménage et taxes de séjour incluses.

Comme nous serons dans un gîte, nous devons préparer nos diners et petits-déjeuners.

Les pique-niques seront à prévoir pour les repas du midi surtout pour les premiers jours. Possibilité de faire quelques courses pendant le séjour.

Inscription et participation financière :

Les frais d'hébergement, de véhicule, de carburant et de nourriture seront mutualisés et partagés selon les modalités habituelles. Le coût estimé du séjour est d'environ 180 €.

Si vous êtes intéressé(e,s), merci d'établir un chèque de réservation d'un montant de 100 euros à l'ordre de « ASPTT Orléans – Randonnée Pédestre » et de l'adresser à :

Jean-Luc FAURIE
32 allée Anne Frank
45770 SARAN

Pour tous renseignements complémentaires :

faurieschep@gmail.com

02.38.73.89.56 - 06.74.14.59.58

Une réunion sera organisée entre le 4 et 7 avril pour vous communiquer toutes les informations et afin de programmer l'organisation des diners et petits-déjeuners de façon à profiter un maximum de la région pendant ce court séjour.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des chèques de réservation.

Inscription avant le 20 mars 2022